

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES en Med-4

Année universitaire 2020-2021

I. DISPOSITIONS GENERALES

La **validation** des connaissances fait l'objet de **deux sessions** par an. Des épreuves sur tablettes en deux parties : janvier et mai pour la première session et une session de rattrapage en août-septembre. L'examen oral a lieu en mai et le rattrapage au mois d'août-septembre. En aucun cas, un étudiant ne peut bénéficier de plus de deux sessions annuelles par UE.

Un étudiant est autorisé à passer en année supérieure, c'est-à-dire en Med-5, dès lors qu'il a validé toutes les unités d'enseignement (UE) ou s'il lui reste une seule UE non validée (comprenant UE théoriques, ECL, LCA, et l'UE compétence). Ainsi une seule dette est tolérée pour le passage en année supérieure. Dans ce cas, il se présente à l'examen de cette dette avec les primants de Med-4 de l'année universitaire suivante.

En revanche, les EC stages et gardes doivent être **IMPERATIVEMENT** validés pour le passage en année supérieure.

Souveraineté du jury : aucune épreuve complémentaire, aucun « oral de rattrapage » ne peut permettre de relever une note d'examen validée par un jury. Une note ne peut être modifiée que dans un seul cas : la mise en évidence, clairement démontrée et vérifiée, d'une **erreur matérielle** qui a pu éventuellement desservir l'étudiant. La scolarité n'est pas tenue d'indiquer à un candidat le détail des points obtenus.

Un étudiant peut toujours solliciter d'un enseignant qu'il lui explique les raisons d'une mauvaise note et qu'il lui apporte, par écrit ou à l'occasion d'un entretien, des informations utiles et des conseils pédagogiques.

II. CALENDRIER

Le contrôle des connaissances s'effectue ainsi :

1. Première session :

Session de janvier 2021 :

Examens Partiels sur tablettes sur les matières enseignées lors de la 1^{ère} période d'enseignements :

- UE Médecine Cardiovasculaire-Chirurgie Cardiovasculaire
- UE Endocrinologie-Nutrition
- UE Gynécologie-Obstétrique
- UE Neurologie-Neurochirurgie

Session de mai 2021 :

Examens partiels sur tablettes sur les matières enseignées lors de la 2^{nde} période d'enseignements :

- UE Pneumologie-Chirurgie Thoracique
- UE Urologie-Néphrologie
- UE Orthopédie-Rhumatologie
- UE Gastroentérologie-Chirurgie Digestive
- UE Lecture Critique d'Article
- UE Compétences * (épreuve KFP sur papier ou tablettes)

Examen partiel oral organisé au centre de simulation Presage. Chaque étudiant est évalué lors de la mise en situation de deux scénarii cliniques fréquents et distincts testant ses compétences médicales contextualisées. Cet examen est un Élément Constitutif (EC) de l'UE Compétence

***Examen partiel KFP** organisé sur papier ou sur tablette, cet examen concerne l'UE Compétence

2. Seconde session (Session de rattrapage) :

Session d'août-septembre 2021:

Epreuves de rattrapage sur tablettes. Les épreuves au mois d'août-septembre ont des modalités similaires à celles de la première session.

Examen oral de rattrapage : Cet examen suit des modalités similaires à celui de première session avec deux stations d'évaluation des compétences.

Examen KFP de rattrapage organisé sur papier ou sur tablette, cet examen suit des modalités similaires à celui de première session.

III. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES DE MED-4

1. UE Théoriques :

Chacune des 8 UE théoriques fait l'objet d'un **examen sur tablette** calqué sur la docimologie de l'examen national classant en accord avec la réforme de l'ECNi. Chaque épreuve d'UE porte sur **6 dossiers progressifs (DP)** et **15 Questions isolées (QI)**. Les DP sont des dossiers de 7 questions permettant de :

1. justifier une démarche diagnostique
2. tester les connaissances physiopathologiques
3. justifier le choix d'une attitude thérapeutique
4. prendre en compte la dimension médico-légale
5. prendre en compte la dimension sanitaire et sociale

Les sujets d'examen sont préparés selon le libre choix du ou des coordonnateurs universitaires impliqués dans l'UE. Ils peuvent porter sur tout ou partie des deux disciplines associées dans l'UE, ils sont revus par le bureau des examens.

Les coefficients appliqués seront les suivants : 75% de la note finale de l'UE pour les DP, et 25% pour les QI.

Dans un système d'unités d'enseignement capitalisables (UE), chaque unité d'enseignement est validée par une note égale ou supérieure à 10/20.

Ainsi, la validation d'une UE requiert une note moyenne de 10/20 prenant en compte les 6 DP et les 15 QI correspondant à l'UE. Une note < 5/20 à l'un ou l'autre des six dossiers (note éliminatoire) entraîne l'ajournement à l'UE. Il n'y a pas de note éliminatoire pour les QI.

En cas d'ajournement, l'étudiant passe l'épreuve de rattrapage de l'UE d'août-septembre 2021 selon les mêmes modalités c'est-à-dire 6 DP et 15 QI laissés au libre choix du ou des coordonnateurs universitaires impliqués dans l'UE qui peuvent porter à nouveau sur tout ou partie des deux disciplines associées dans l'UE. Lors de la session de rattrapage d'août-septembre 2021, la validation d'une UE suit les mêmes règles qu'en 1^{ère} session.

2. UE Lecture Critique d'Article :

L'objectif de cette UE est d'amener les étudiants à lire de manière critique et à analyser le contenu d'un article, en vue de leur autoformation actuelle et future. L'épreuve comporte **deux articles dont au moins un en anglais et incluant possiblement un résumé**. Chaque article fait l'objet d'une épreuve sur tablettes comptant de **10 à 12 questions**. L'article est remis sous format papier.

La validation de cette épreuve nécessite une note $\geq 10/20$, chaque article compte pour la moitié de la note. Il n'y a pas de note éliminatoire applicable à chaque article, seule la moyenne générale est requise, tenant compte d'une pondération selon l'absentéisme aux enseignements dirigés qui sont obligatoires.

3. UE Pratiques : EC stages hospitaliers, EC gardes hospitalières et EC modules pré-stages

a) EC Stages Hospitaliers

Un étudiant effectue 4 stages hospitaliers par année universitaire. La validation de l'EC « Stages Hospitaliers » de Med-4 est conditionnée par la validation individuelle des 1^{er} et 2^{ème} stages de Med-4. De manière générale **un stage s'effectue à temps plein sur une période allant de 6 à 7 semaines, la durée des stages est précisée dans le livret des stages**. La prise de congés pendant les stages doit suivre la réglementation en vigueur. Le passage en année supérieure est conditionné par la validation de l'EC « Stages Hospitaliers ». Il est rappelé que les étudiants doivent valider **36 mois de stage sur la totalité de la FASM des études médicales (Med-4, Med-5 et Med-6)**.

Cependant, en cas de redoublement, l'étudiant ne garde pas le bénéfice de l'EC « Stages hospitaliers », et recommence intégralement son année de stage et les gardes correspondantes. Par conséquent ce total de 36 mois est augmenté de 12 mois supplémentaires par année redoublée.

b) EC Gardes

L'arrêté du 17 juin 2013 stipule que **lors des 3 années de FASM (Med-4, Med-5 et Med-6)** les étudiants doivent effectuer au moins **25 gardes (davantage en cas de redoublement)**. A Lille, le nombre minimum de gardes qui doivent être effectuées en Med-4 est de 13. Compte tenu du décalage entre leur réalisation et les dates de délibération du jury seules 6 gardes au minimum effectuées pendant les deux premières périodes de stage (octobre à décembre 2020 et janvier à mars 2021) devront être justifiées auprès de la scolarité **pour valider l'EC « gardes »**. Le passage en Med-5 est conditionné par la validation de cet EC « gardes ». La réalisation des 7 gardes restantes sera examinée de façon différée par le jury de Med-5. En cas de redoublement cet EC n'est pas capitalisable. Le bénéfice des gardes validées n'est alors pas conservé.

c) EC Modules pré-stages

Le calendrier a été modifié avec l'introduction d'une semaine pré-stage avant chaque stage. Au cours de cette semaine 5 modules sont proposés aux étudiants : médecine polyvalente, chirurgie, anesthésie-réanimation-urgence, pédiatrie-gynécologie/obstétrique et médecine générale-ambulatoire. En cas de stage libre l'étudiant doit suivre l'un des 5 modules proposés. Dans le cas contraire l'étudiant doit suivre et valider le module qui correspond à son stage à venir. L'objectif de ces modules est d'appréhender les gestes considérés comme essentiels au cours du stage. Chaque module est constitué de plusieurs ateliers où sont enseignés les actes considérés comme incontournables. Avant chaque stage, l'étudiant doit **s'inscrire** au module correspondant à son choix de stage. Les horaires de convocation à PRESAGE sont transmis en amont. Les créneaux doivent être respectés impérativement car chaque atelier fait l'objet d'une ou de deux journées dédiées au cours de la semaine de formation.

La validation de l'EC « modules pré-stages » est acquise par le contrôle de présence et par l'implication de l'étudiant au cours du module. **Chaque étudiant doit être en possession de sa blouse et de son stéthoscope sans lesquels il ne peut participer au module**. En cas de non validation, l'étudiant doit rattraper le module à la session précédant la prise de fonction de stage suivant (ce second module peut donc être différent du module non validé). L'étudiant a donc la possibilité de valider cet EC au cours des 4 périodes de formation à PRESAGE. La validation d'au moins **UN** module pré-stage est obligatoire pour le passage en année supérieure. En cas de redoublement le bénéfice de cette validation n'est pas conservé, cet EC n'est donc pas capitalisable.

4. L'UE compétences :

Cette UE est une UE principalement en auto-formation qui vise l'acquisition par les étudiants de compétences cliniques indispensable à l'exercice de leur mission d'étudiants hospitaliers et de leur future pratique professionnelle.

Un livret des questions de compétences est mis à disposition début mars de chaque année universitaire, mars 2021 pour 2020-2021. Ce livret est constitué d'un groupe de problématiques rattachées aux UE théoriques de MED-4. Ces problématiques sont résumées en quelques phrases et doivent permettre l'élaboration d'une situation clinique fréquente propre à l'UE théorique à laquelle elles sont rattachées. L'étudiant doit donc préparer son oral en confrontant ces problématiques aux situations cliniques vues en enseignement dirigé, mais aussi de ce qu'il aura lu dans les collèges et aussi expérimenté en stage. En effet, le comportement vis-à-vis du patient est aussi une compétence du référentiel qui est développée au cours des stages.

La seconde partie de cette UE est consacrée à l'étude des notions clés des disciplines suivantes : Pneumologie-Chirurgie Thoracique, Urologie-Néphrologie, Orthopédie-Rhumatologie, Gastroentérologie-Chirurgie Digestive. Les connaissances acquises lors des enseignements dirigés de ces disciplines doivent alimenter la capacité à maîtriser le raisonnement clinique. Le raisonnement clinique est l'un des points forts du référentiel de compétences en médecine. Les modalités d'examens (c.f. KFP ci-dessous) évaluent aussi l'aptitude à ce raisonnement en contexte professionnel.

Les modalités d'examen de cette UE compétences sont les suivantes :

a). Examen Oral:

La validation de cet EC s'intègre à celle de l'UE compétences. Chacune des deux parties de l'épreuve est notée sur 20 et compte pour 50% de cette note, il n'y a pas de note éliminatoire.

Le livret des questions de compétence est mis à disposition début mars 2021. Cet oral se déroule en avril-mai 2021 et en septembre 2021 pour le rattrapage. Les deux mises en situations cliniques sont issues de ce livret constitué d'un groupe de problématiques rattachées aux UE théoriques de MED-4. Ces problématiques sont résumées en quelques phrases et doivent permettre l'élaboration d'une situation clinique fréquente propre à l'UE théorique à laquelle elles sont rattachées. Le jour de l'examen, l'étudiant découvre les deux vignettes cliniques détaillées en lien avec deux problématiques différentes. Ces vignettes cliniques sont les points de départ des situations cliniques simulées qui constituent l'épreuve. L'étudiant a 20 minutes pour se préparer avant de débiter. Les 2 parties de l'épreuve sont évaluées par des examinateurs distincts : ces derniers sont au nombre de 2 pour chaque partie dont au moins un PU-PH ou MCU-PH. Chacune des 2 mises en situation dure 8 mn. Cet EC est capitalisable.

b) KFP:

Il s'agit d'une épreuve transdisciplinaire de 12 KFP (Key Feature Problem) : ce sont des cas cliniques brefs suivis de questions qui évaluent les étapes critiques du raisonnement clinique. Cette épreuve a lieu lors de la session de mai 2021 et en septembre 2021 pour le rattrapage. Elle comporte 12 problèmes de 2 ou 3 questions (QROC ou QCM ou QRU) portant sur les UE Pneumologie-Chirurgie Thoracique, Urologie-Néphrologie, Orthopédie-Rhumatologie, Gastroentérologie-Chirurgie Digestive Il n'y a pas de note éliminatoire. Cette épreuve dure 2h. Cet EC est capitalisable.

La validation de l'UE Compétence se fait comme suit :

L'examen oral et l'épreuve de KFP sont tous deux de coefficient 1.

La validation de l'UE compétence requiert une moyenne aux deux épreuves (Oral et KFP) $\geq 10/20$.

Les notes supérieures à 10/20 sont capitalisées.

Si l'UE Compétences n'est pas validée, l'ajournement à l'EC Oral ainsi que l'ajournement à l'EC KFP en première session donnent lieu à un rattrapage en seconde session. En cas de redoublement l'un comme l'autre de ces 2 EC est capitalisable.

5. Enseignements de choix libre:

Cf Enseignements de choix libre (2020-2021) sur le site web de la Faculté

6. Passage en année supérieure - redoublement:

Une seule dette (UE théoriques, UE ECL, UE LCA, UE Compétences) est possible pour le passage en Med-5.

Cas des étudiants redoublant le MED-4: ils gardent l'acquis des UE et de chacun des EC de l'UE compétences (oral et/ou KFP) pour lesquelles ils ont été reçus l'année précédente selon le principe de la capitalisation. Ils repassent les épreuves non capitalisées selon les mêmes modalités que les étudiants primants, c'est-à-dire une épreuve sur tablette incluant DP, QI, KFP ou épreuve orale. Chaque étudiant doit se tenir informé des dates d'examen (écrit et oral) et contacter la scolarité en charge des examens, en cas d'erreur ou oubli, dans les meilleurs délais.

Pour les étudiants redoublants dispensés de l'oral de MED4 au cours de l'année universitaire 2019-2020 (COVID-19), cette dispense n'a pas valeur de validation. Il est donc IMPERATIF de vous présenter à cet oral lors de l'année universitaire 2020-2021 pour validation.

7. Choix des conférences (pour le Med-4 et pour le Med-5) et classements de promotion:

Un classement est effectué en juin 2021 à partir des notes des 8 UE cliniques et de la LCA. Les étudiants font ensuite leur choix à l'aide d'un logiciel en fonction de leur rang de classement pour leurs conférences de **Med5**. Concernant les notes du second quadrimestre utilisées pour ce classement, le jury n'a pas délibéré préalablement, donc ce classement se fait à partir des notes provisoires non validées par le jury. **Aucune note n'est affichée ni**

communiquée. Seuls les étudiants ayant choisi de suivre des conférences connaissent leur rang dans ce classement.

Deux autres classements sont proposés prenant en compte **TOUS les étudiants**. Un **classement de fin de premier quadrimestre** et un **classement final** sont effectués en prenant en compte respectivement les 4 UE du premier quadrimestre puis les 8 UE cliniques, l'UE LCA et les EC KFP et Oral. Ces classements s'appuient sur les notes **communiquées aux étudiants APRES délibération**. Le rang de classement de chaque étudiant lui est communiqué sur l'ENT en même temps que ses résultats personnels.

Pour les redoublants et triplants ayant capitalisé l'une ou plusieurs de ces UE les années antérieures : les notes qui sont prises en compte sont celles validées par le jury ayant conduit à la capitalisation. En d'autres termes on utilise les notes disponibles ayant permis d'être antérieurement reçu à l'UE considérée, le cas échéant complétées par les notes des UE non antérieurement validées repassées en janvier ou mai 2021 selon la situation propre à chaque étudiant.

8. Séminaires :

1^{ère} période de septembre à décembre 2020 :

- Conférence de méthodologie

UE Gynécologie

- Séminaire 1: Introduction à la gynécologie
- Séminaire 2: Introduction à l'obstétrique
- Séminaire 3: Révision

UE Cardiovasculaire

- Séminaire 1: ECG
- Séminaire 2: Révision

UE Neurologie-Neurochirurgie

- Séminaire de neurologie

UE LCA

- Séminaire LCA
- Séminaire LCA

2^{ème} et 3^{ème} période de janvier à avril 2021 :

- Séminaire de Médecine générale

UE Pneumologie-Chirurgie Thoracique

- Séminaire de pneumologie

UE Urologie-Néphrologie

- Séminaire Néphrologie : Insuffisance rénale aiguë, ionogramme et Insuffisance rénale chronique, glomérulonéphrites chronique
- Séminaire Urologie : Rappels anatomiques, physiologie, pharmacologie

UE Gastroentérologie-Chirurgie Digestive

- Séminaire 1 : Foie
- Séminaire 2 : Tube Digestif

UE LCA

- Séminaire LCA

9. Enseignement de radioprotection

Un module d'apprentissage est obligatoire en radioprotection. Cet apprentissage est indispensable pour pouvoir approcher des sources de rayonnements ionisants au cours de vos stages. Il est disponible avec le lien suivant :

<https://moodle.univ-lille.fr/enrol/index.php?id=10369>

Modalités d'Examens – Med-4

<i>Unité d'Enseignement</i>	<i>Période</i>	<i>Type d'examen</i>	<i>Durée</i>	<i>Points</i>
« Médecine Cardiovasculaire- Chirurgie cardiovasculaire »	Janvier 2021	6 Dossiers progressifs 15 QI	2h	/20 pts°
«Neurologie-Neurochirurgie »	Janvier 2021	6 Dossiers progressifs 15 QI	2h	/20 pts°
« Gynécologie-Obstétrique »	Janvier 2021	6 Dossiers progressifs 15 QI	2h	/20 pts°
« Endocrinologie-Nutrition »	Janvier 2021	6 Dossiers progressifs 15 QI	2h	/20 pts°
« Pneumologie-Chirurgie Thoracique »	Mai 2021	6 Dossiers progressifs 15 QI	2h	/20 pts°
« Traumatologie Orthopédie- Rhumatologie»	Mai 2021	6 Dossiers progressifs 15 QI	2h	/20 pts°
« Gastroentérologie-Chirurgie Digestive »	Mai 2021	6 Dossiers progressifs 15 QI	2h	/20 pts°
« Urologie-Néphrologie »	Mai 2021	6 Dossiers progressifs 15 QI	2h	/20 pts°
°LA VALIDATION DE CHAQUE UNITE D'ENSEIGNEMENT SERA OBTENUE PAR LA MOYENNE DE <u>10/20</u>.				
°NOTE ELIMINATOIRE INFÉRIEURE A <u>05/20</u> POUR CHAQUE DP AUX DEUX SESSIONS.				
« LCA »	Mai - Juin 2021	2 Articles : 10 à 12 questions par article, (un article en anglais)	3h	/20 pts
« Oral » UE Compétences	Avril - Mai 2021	UE Compétences	20 minutes de préparation 2 x 8 minutes devant les examineurs (2 pour chaque partie)	/20 pts
« KFP » UE Compétences	Mai 2021	12 problèmes	2h	/20 pts
EC « Stages hospitaliers »	Annuel	Feuilles d'évaluation de fin de stage signées par les chefs de services et sur lesquelles figurent les cachets des services concernés	Validation séparée de chacun des deux stages exigibles	/20 pts

EC « Gardes »	Annuel	6 gardes attestées chacune par un document de garde signé par le responsable et sur lequel figure le cachet du service concerné	Validation par retour des 6 feuilles de gardes	
Modules pré-stages	Semaine avant chaque stage	Présence et participation obligatoires	Validation sur émargement et présence ET participation effective à au moins une séance	
ECL	A la fin de l'enseignement ou mai-juin 2021	Validation par un contrôle continu/examen ou autre		/20 pts

Les « Stages hospitaliers et les gardes » doivent obligatoirement être validés pour le passage en année supérieure.